

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01576

Numéro SIREN : 831 471 644

Nom ou dénomination : 2L PROM

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004730

# Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

**BILAN — ACTIF**

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise		SAS 2L PROM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1   12	
Adresse de l'entreprise		353 ROUTE DES BEALIERES ACTISUD LES ILES CORDEES 38113 VAILLANT		Valeur de l'exercice précédent *		1   14	
Numéro SIRET *		8 3 1 4 7 1 6 4 4 0 0 0 2 9		Néant <input type="checkbox"/>			
				Exercice N clos le		31 01 2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 660	AS	1 534	4 126	
	Autres immobilisations corporelles	AT	60 546	AU	13 505	47 041	
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	1 030	BJ		1 030		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>67 235</b>	<b>BK</b>	<b>15 039</b>	<b>52 196</b>		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN	90 300	BO		90 300	
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	ET		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 021	BW		3 021	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	422 087	BY		422 087	
	Autres créances (3)	BZ	63 736	CA		63 736	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 098 608	CG		1 098 608	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 804	CI		6 804	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>1 684 556</b>	<b>CK</b>		<b>1 684 556</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Pertes de remboursement des obligations (V)	CM						
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1 751 792</b>	<b>1A</b>	<b>15 039</b>	<b>1 736 753</b>		
Renvois - (1) Dont droit au bail			CP				
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks				
							Créances

TRIBUNAL de COMMERCE  
Déposé au GREFFE le  
11 MAI 2020  
Sous le N° 4730

COPIE À L'ORIGINAL

SAGE Expert-comptable Janvier 2019 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

②

**BILAN — PASSIF** avant répartition

Désignation de l'entreprise		SAS 2L PROM	Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ... 100 000 )	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG	200 060	
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	395 262	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	697 322	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	42	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E1 )	DV	162 598	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	392 041	
	Dettes fiscales et sociales	DY	128 914	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB	355 835	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 039 430	
	<b>(V)</b>	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 736 753	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 039 430		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	42		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2018 avait une durée de 14 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 736 752,63 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 395 262,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 1624.12 €

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 67 235 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10 646	56 068	508	66 205
Immobilisations financières	1 030			1 030
<b>TOTAL</b>	<b>11 676</b>	<b>56 068</b>	<b>508</b>	<b>67 235</b>

Amortissements et provisions d'actif = 15 039 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 258	13 289	508	15 039
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>2 258</b>	<b>13 289</b>	<b>508</b>	<b>15 039</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel industriel	1 100	130	970	2 ans
Outillage industriel	4 560	1 404	3 155	de 2 à 3 ans
Materiel de transport	47 145	7 884	39 261	5 ans
Materiel de bureau et informatique	13 401	5 621	7 780	de 2 à 3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>66 205</b>	<b>15 039</b>	<b>51 166</b>	

Etat des créances = 493 658 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 030		
Actif circulant & charges d'avance	492 628	492 628	
<b>TOTAL</b>	<b>493 658</b>	<b>492 628</b>	

*Produits à recevoir par postes du bilan = 7 686 E*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	7 686
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>7 686</b>

*Charges constatées d'avance = 6 804 E*

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2 000	10	20 000
Titres émis			80 000
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>2 000</b>	<b>50</b>	<b>100 000</b>

Etat des dettes = 1 039 430 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	42	42		
Dettes financières diverses	162 598	162 598		
Fournisseurs	392 041	392 041		
Dettes fiscales & sociales	128 914	128 914		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	355 835	355 835		
<b>TOTAL</b>	<b>1 039 430</b>	<b>1 039 430</b>		

Charges à payer par postes du bilan = 100 008 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	42
Emp. & dettes financières div.	2 047
Fournisseurs	80 639
Dettes fiscales & sociales	17 281
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>100 008</b>

Produits constatés d'avance = 355 835 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## **Annexes (suite)**

### **AUTRES INFORMATIONS**

#### ***Rémunération des dirigeants***

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## Annexes (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 7 686 E*

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
Rabais remises ristour. a obtenir( 40980000 )	7 686
<b>TOTAL</b>	<b>7 686</b>

*Charges constatées d'avance = 6 804 E*

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Charges constatees d'avance( 48600000 )	6 804
<b>TOTAL</b>	<b>6 804</b>

*Charges à payer = 100 008 E*

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des étab. De crédit</b>	<b>Montant</b>
Interets courus a payer( 51810000 )	42
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>

<b>Emprunts &amp; dettes financières diverses</b>	<b>Montant</b>
Interets courus( 45580000 )	2 047
<b>TOTAL</b>	<b>2 047</b>

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fournisseurs( 40810000 )	80 639
<b>TOTAL</b>	<b>80 639</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Dettes provisio. pour congés payés( 42820000 )	7 357
Charges sociales sur congés payés( 43820000 )	1 804
Autres charges à payer( 44860000 )	5 347
Etat charges à payer( 44861000 )	2 773
<b>TOTAL</b>	<b>17 281</b>

*Produits constatés d'avance = 355 835 E*

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Produits constatés d'avance( 48700000 )	355 835
<b>TOTAL</b>	<b>355 835</b>

**Annexes (suite)****COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet MEUNIER Expert Conseil, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SAS 2L PROM,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/09/2019 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	1 736 753
Chiffre d'affaires hors taxes	4 025 029
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	395 262

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour MEUNIER Expert Conseil  
Fait à GRENOBLE

**2L PROM**  
**Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros**  
**Siège social : 353 route des Béalières, 38113 VEUREY VOROIZE**  
**831 471 644 RCS GRENOBLE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 9 MARS 2020**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 395 262,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	395 262,30 euros
A la réserve légale	8 000,00 euros
Solde	387 262,30 euros
A titre de dividendes Soit 20 euros par titre	40 000,00 euros
Le solde En totalité au compte "autres réserves".	347 262,30 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

***Exercice clos le 30 septembre 2018***

250 000 euros, soit 125 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 000 euros

Certifié conforme  
Le Président,

